

sur-le-champ en Grande-Bretagne et qui nous furent communiquées sans délai. Dans ces circonstances, les questions en jeu, de l'avis du gouvernement britannique, ne souffraient aucun délai; la décision ne pouvait pas même être retardée d'une heure ou deux. Je dirai, et quel meilleur exemple pourrais-je apporter de l'importance dans cette guerre de ne pas recourir à l'ancienne méthode de consultation, que dans toute question de réelle importance qui serait réglée en Grande-Bretagne le premier ministre du Canada qui assisterait à une conférence impériale voudrait, à moins d'être quelque autocrate ou dictateur dont le jugement serait sans appel, consulter ses collègues canadiens, sonder leur opinion, s'assurer de leur pensée collective, avant de se prononcer officiellement au nom de son propre pays. J'ai pris part à plusieurs conférences tenues en Grande-Bretagne, et je sais comment les décisions sont prises à la table du conseil. J'ai assisté aux séances d'un comité de guerre du cabinet en Angleterre il y a un peu plus d'un an, comme chacun sait, et je dois avouer que les impressions que j'ai retirées de ma présence dans un conseil de guerre siégeant à Londres ne font que confirmer ce que je déclare présentement à la Chambre, la grande importance pour un ministre qui tient à donner du poids aux décisions qu'il est requis de prendre de pouvoir dire qu'il s'exprime non seulement en son propre nom mais aussi en celui de ses collègues, l'importance aussi d'avoir à ses côtés quand il doit prendre ses décisions les spécialistes des ministères directement intéressés. Quand ils assistent aux conférences du cabinet de guerre à Londres, les ministres ont soit près d'eux soit dans une salle voisine des spécialistes qui leur fournissent les renseignements qui motivent leurs décisions. Or ces spécialistes procurent les renseignements requis après longue et attentive consultation. Que j'assiste à une séance du cabinet de guerre à Londres, et si je n'ai pas le concours du personnel du quartier général militaire du ministère de la Défense nationale, du personnel du ministère des Affaires extérieures, et des fonctionnaires supérieurs de certains autres ministères de l'Etat, je me vois dans l'impossibilité de déclarer ce que le gouvernement du Canada pourra appuyer à la Chambre des communes canadienne. Mais aujourd'hui nous procédons autrement.

Qu'une question importante survienne, au sujet de laquelle il faille sonder l'opinion du Canada et des différentes parties du commonwealth, il m'est possible de recevoir un câblogramme à mon bureau dès onze heures du matin, je peux convoquer mes collègues pour onze heures et demie, et dans bien des cas je puis transmettre ma réponse à midi et demi.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Si je ne puis la transmettre, c'est parce que les meilleures raisons du monde exigent qu'elle soit précédée des conseils expérimentés de différentes sources à Ottawa. Lorsque le Canada prend une décision, il est important que nos décisions tiennent compte du sentiment du nouveau monde où nous vivons et qu'elles ne soient pas dictées uniquement par l'opinion canadienne, mais aussi par leur rapport aux questions qui pourraient intéresser les Etats-Unis. Je suis convaincu que le gouvernement britannique serait le premier à admettre que plusieurs fois, au cours de la guerre, l'avis exprimé par le Canada a rendu de très grands services au gouvernement britannique, lorsqu'il s'agissait de suivre certains conseils ou d'adopter une ligne de conduite donnée relativement à des questions se rapportant au conflit actuel et pouvant avoir des répercussions aux Etats-Unis ou dans des pays du commonwealth.

C'est pourquoi j'affirme qu'il existe aujourd'hui une consultation ininterrompue entre les diverses administrations des pays du Commonwealth. Vous admettez que rien ne pourrait être plus utile. Aujourd'hui, au lieu d'un conseil de guerre unique, à Londres, nous avons un cabinet collectif, composé des cabinets des nations du Commonwealth britannique. S'il est vrai qu'ils ne siègent pas dans un seul immeuble, il y a quand même des cabinets à Ottawa, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et à Londres qui mettent leurs renseignements en commun et les communiquent aux divers centres que je viens de mentionner; c'est cette méthode de consultation et de communication qui permet d'arrêter les directives qu'on applique ensuite sous une forme ou une autre. C'est ainsi que je réfute l'argument de l'honorable député lorsqu'il affirme qu'il n'y a aucun signe extérieur et visible de l'union qui devrait exister.

Il s'agit d'une guerre universelle où les bonnes vieilles méthodes sont devenues insuffisantes. Je suis heureux de pouvoir affirmer qu'à une ou deux exceptions près, je ne vois pas du tout en quoi nous ayons souffert du fait que nous ne sommes pas plus largement représentés à Londres à l'heure actuelle.

Permettez-moi d'ajouter qu'il y a à Londres un membre du conseil privé du Canada, le très honorable M. Vincent Massey, le haut commissaire, homme ayant une grande expérience des affaires publiques et jouissant de la pleine confiance du gouvernement anglais. Les honorables députés ignorent peut-être qu'après les réunions importantes du cabinet de guerre, un membre de ce dernier convoque les représentants des différentes parties du Commonwealth et les met au courant de ce qui s'est discuté au cabinet de guerre, et, les renseignements les plus complets sont fournis à